

**AVIS DE MISE A ENQUETE PUBLIQUE**  
**POUR LE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE**  
**COMMUNE DE VILLIERS-SAINT-FREDERIC**

En application de l'arrêté n°103/17 de Monsieur le Maire de Villiers-Saint-Frédéric, en date du 19 septembre 2017 le projet de Règlement Local de Publicité sera soumis à enquête publique durant 32 jours du 23 octobre 2017 au 23 novembre 2017 inclus Monsieur Bernard-Claude PANET assumera les fonctions de commissaire enquêteur.

Le dossier de projet de règlement Local de Publicité. relatif à l'enquête prescrite ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront tenus à la disposition du public du 23 octobre 2017 au 23 novembre 2017 inclus en Mairie de Villiers-Saint-Frédéric :

- Les lundis, mardis et vendredis de 13h30 à 17h00
- Les mercredis et jeudis de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le jeudi 23 novembre 2017 la mairie sera ouverte jusqu'à 17h30.
- Les samedis 4 et 18 novembre 2017 de 9h30 à 12h00

Le public pourra prendre connaissance du dossier et communiquer ses observations par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/VSF-reglementlocaldepublicite>

Une permanence sera assurée par Monsieur PANET à la Mairie de Villiers-Saint-Frédéric les jours et heures suivants :

- Samedi 4 novembre 2017 de 9h00 à 12h00
- Mardi 21 novembre 2017 de.... 15h00 à 19h00
- Jeudi 23 novembre 2017 de..... 14h00 à 17h30

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.